Un bilan de l'existant

Marie-Françoise Bernabé
Directeur du Service Commun de la Documentation
de l'Université des Antilles et de la Guyane
Martinique

BUAG et ACURIL

Tout d'abord, et du fond du coeur, je tiens à vous saluer tous ici rassemblés, et vous remercier d'être venus si nombreux et de si loin pour répondre à l'invitation lancée depuis longtemps déjà et longtemps prise pour une boutade. Mais vous avez relevé le défi et j'espère que les conclusions de nos travaux nous permettront de constater que vous avez eu raison de le faire.

Vous avez sans doute remarqué qu'outre le logo de l'ADBU, vos badges portent ceux de l'ABCDEF, l'association francophone dont plusieurs membres de l'ADBU font déjà partie, et d'ACURIL, c'est-à-dire l'association caribéenne des bibliothèques, dont le comité exécutif composé de 18 membres se tient en ce moment même dans le Salon Panoramique du Batelière.

Mon propos de ce matin va tendre à vous démontrer que ce n'est pas par hasard que ces trois associations se trouvent ici réunies par la volonté des responsables qui les dirigent, au lieu même de leur confluence, c'est-à-dire sur le territoire de la BUAG.

Je pense par là même vous faire toucher du doigt ce qui fait l'originalité, et sans doute la richesse, de notre institution implantée à la fois au sein de la Caraïbe et des bibliothèques universitaires françaises et francophones.

Sans doute n'est-il pas inutile pour commencer de vous présenter brièvement cette association d'ACURIL, que découvrent nombre d'entre vous, les «anciens des Antilles» restant pour l'instant minoritaires au sein de l'ADBU, comme de l'ABCDEF.

ACURIL est l'Association des Bibliothèques d'Université, de Recherche et Institutionnelles de la Caraïbe. Créée en 1969 sous l'impulsion de l'Association des Universités de la Caraïbe (UNICA), elle ne rassemblait au départ que les Bibliothèques Universitaires et de Recherche, mais s'est rapidement ouverte à tous les autres types de bibliothèques : bibliothèques publiques et spécialisées, scolaires, gouvernementales, de musées, etc..., d'où le terme «Institutionnel»,qui ne veut pas dire grand chose, mais a permis de conserver l'acronyme initial ACURIL.

Ses objectifs ont été, dès le départ, de favoriser le développement et l'utilisation des organismes documentaires, ainsi que la collecte, la conservation et la diffusion des

ressources documentaires, de renforcer les professions liées aux métiers de l'information, d'unir les professionnels et de promouvoir la coopération dans la poursuite de ces objectifs.

L'aire géographique recouverte par le terme «Caraïbe» s'étend à tout le bassin caribéen, à savoir les îles et les parties du continent bordant ce bassin, pour peu que s'y trouvent des organismes développant des fonds intéressant la région, par exemple Miami, ou les 3 Guyanes, ou la partie du Brésil tournée vers la mer Caraïbe. Certains organismes ne relevant pas de cette définition géographique, mais intéressés par une coopération liée à la nature de leur fonds, comme la Bibliothèque du Congrès, en sont membres associés.

Cette association vient de fêter ses *25 ans d'existence.* Elle se réunit chaque année dans un pays différent de la zone caraïbe (par exemple en 1988 en Martinique), et s'est dotée de plusieurs types de comités pour mener à bien ses objectifs. Comités d'acquisition, de bibliographie, d'indexation, de publications, de la formation, auxquels s'ajoutent des groupes par type de bibliothèque : les bibliothèques publiques, les bibliothèques scolaires, la table ronde des bibliothèques nationales, etc..., et des comités ad hoc comme celui des nouvelles technologies et de l'informatisation. Ajoutons à cela la table ronde des anciens présidents, mise en place l'année de ma présidence, qui joue un rôle de conseil auprès du bureau de l'association.

Réunissant une trentaine de pays représentés par 150 institutions ou associations membres, et au total 250 adhérents, ACURIL fonctionne un peu comme IFLA au niveau de notre région Caraïbe. C'est donc tout naturellement que les responsables de la BUAG, créée en 1973 donc peu de temps après la mise en place d'ACURIL, ont souhaité répondre aux invitations lancées par le bureau de cette importante association dont les objectifs affirmés et les services offerts répondaient d'emblée à l'analyse que nous faisions de nos besoins, énormes à cette période cruciale des années 1970-1973.

Petit rappel historique de la BUAG : Jusqu'à cette date en effet, le Rectorat de Bordeaux et son Université, avaient la tutelle de l'enseignement supérieur aux Antilles. Les quelques fonds documentaires conservés dans les différentes institutions éparpillées en Guadeloupe et Martinique avaient été apportés par les enseignants bordelais «missionnaires aux Antilles».

L'enseignement du droit en Martinique dans l'Institut Vizioz pouvait bien remonter à près de cent années, ce n'en était pas moins les professeurs bordelais qui venaient aux Antilles délivrer leur diplôme aux étudiants antillais.

En 1973, avec la création en Martinique du premier Rectorat antillo-guyanais, la mise en place des statuts du CUAG et de sa bibliothèque universitaire, tout a commencé à changer.

Les deux conservateurs nommés l'un en Martinique, M. Gérard Merlot, l'autre en Guadeloupe, moi-même, ont eu pour tâche de réunir les fonds dispersés dans les différents instituts pour jeter les bases d'une bibliothèque universitaire appelée à s'ins-

taller physiquement au sein des campus en cours de construction à Fouillole en Guadeloupe et Schoelcher en Martinique. D'emblée, nous avons pu mesurer la faiblesse de nos moyens, l'insuffisance des personnels formés en Guadeloupe comme en Martinique, face à la tâche à accomplir, et nous avons commencé par établir un lien étroit, un pont téléphonique entre nos deux départements, et à nous appuyer sur l'expérience des collègues des îles proches. C'est ainsi qu'a commencé notre aventure ACURIL.

Dès 1974, Gérard Merlot, le Conservateur en Martinique, participait aux travaux d'ACURIL à St Thomas. En 1975 c'était Anne-Marie Blanc qui s'y rendait à Curacao. En 1976 je participais à la réunion de Kingston (Jamaïque), et j'en revenais persuadée de la nécessité de créer au sein de cette association anglo-hispanophone, où nous n'étions jusque là que le *«francophone de service»* (écartelé entre deux groupes linguistiques dominants et souvent antagonistes), un *groupe francophone.* Groupe minoritaire certes, mais de pression, et décidé à se faire écouter, et à travers lui de faire entendre la voix des petites îles de la Caraïbe, jusque là écrasées entre les grands ténors qu'étaient les Américains, les îles anglophones fortement soudées et les immenses territoires hispanophones tels que le Vénézuela, Cuba, la République Dominicaine et Porto-Rico. L'AUPELF a su comprendre nos objectifs et nous donner le coup de pouce nécessaire pour me permettre en 1978 d'emmener avec moi Jean-Claude Annezer, Conservateur à la BU en Guadeloupe, ce qui doublait d'un coup la présence habituelle francophone à ACURIL.

Dès notre retour de la Barbade, Jean-Claude Annezer réunissait en Guadeloupe les quelques professionnels de la documentation intéressés pour commencer à réfléchir sur une possible association francophone de la Caraïbe - élargie à la Martinique, à la Guyane et à Haïti où venaient de prendre leurs fonctions, Manuel Durand-Barthes et un haïtien Jean-Wilfrid Bertrand, qui sortait comme élève associé de l'ENSB. Ce projet a intéressé l'AUPELF qui nous donnait en 1979 des crédits suffisants pour faire venir en Martinique les membres d'une assemblée constituante de cette association qui s'est réunie sur le Campus de Schoelcher, en même temps que se tenait, dans une autre salle de la BU, le Comité Exécutif d'ACURIL.

La création de notre AABDFC s'est donc placée d'emblée sous l'égide de l'association régionale qui nous avait inspiré l'idée, à Jean-Claude et moi-même, d'une association francophone de la Caraibe.

A partir de là, tout a démarré : aidés par l'AUPELF, l'ACCT et les Ministères des DOM et de l'Education Nationale (qui prenait en charge les frais de mission des conservateurs de la BU), et les collectivités locales, *notre groupe oscillait entre 15 et 20 membres chaque année, et dès 1980, le français devenait la 3ème langue de travail d'ACURIL,* au même titre que l'anglais et l'espagnol, et le comité francophone d'ACURIL se créait, tour à tour présidé par moi-même, puis Wilfrid Bertrand, puis Françoise Montbrun jusqu'en 1991, tous trois participants à la réunion d'aujourd'hui comme vous pouvez le constater.

NOTRE APPORT À ACURIL

Je crois que notre entrée, progressive puis relativement massive, a beaucoup contribué à ramener à sa juste place la fameuse barrière des langues. Pour accueillir des collègues francophones visiblement désireux de se faire comprendre, fût-ce au prix d'un massacre des langues étrangères qu'ils tentaient de baragouiner, les collègues des deux blocs anglo-hispanophones ont cessé de feindre de ne pas se comprendre, et ont cherché à nous comprendre. Ils nous ont associés avec empressement à leurs différents comités, désireux de savoir ce qui se faisait chez nous, même si notre bizarre statut politique continue à être une énigme pour eux.

QUE NOUS APPORTE ACURIL ?

C'est la question que se posent rituellement chaque année les congressistes francophones revenus sur leur lieu de travail.

Pour les membres de la BUAG qui participent régulièrement aux congrès, et pour moi à plus forte raison qui ai fait partie du comité exécutif, pour être ensuite élue présidente d'ACURIL XVII, puis responsable de l'organisation d'ACURIL XIX en Martinique, et qui ai lancé l'idée de la Table Ronde des Anciens Présidents, la question ne se pose même plus : *ACURIL est le lieu où l'on peut toucher du doigt les besoins et les résultats des activités coopératives, en termes de partage des ressources et d'échanges d'information.* Outre le grand forum de débats et de rencontres professionnelles que nous venons tous y chercher, c'est surtout un moment privilégié de formation grâce aux ateliers, séminaires et symposiums organisés avant, pendant et après nos congrès, tout cela reposant sur un effort constant pour mieux comprendre les mentalités différentes qui sous-tendent les différentes options prises dans ce camaïeu d'îles où nous oeuvrons.

En ce sens, je peux dire qu'ACURIL m'a permis de mieux cerner les facteurs centrifuges, qui agitent les différents organes de notre université éclatée entre Guadeloupe, Martinique et Guyane, et m'a dotée des outils centripètes nécessaires au maintien de la cohésion de l'unité documentaire.

Mais pour rester à un niveau plus général, je dirai que c'est sous l'influence d'ACURIL que la BUAG a ouvert un certain nombre de chantiers tels que la *formation, initiale et continue*, au niveau francophone, dont Marie-France Grouvel va vous entretenir plus précisément dans quelques minutes, ou la constitution d'un *fonds régional* sur lequel je souhaite m'étendre quelques instants en guise de conclusion.

Ce fonds dit «régional», c'est-à-dire rassemblant toutes les publications concernant la région Caraïbe quel que soit leur lieu, ou langue, ou support d'édition, n'était pas inscrit dans les priorités de la BUAG lorsqu'elle s'est dotée de ses premiers statuts en 1973.

S'il s'est peu à peu imposé à nous, c'est bien à travers nos discussions, année après année, avec nos collègues des autres universités de la Caraïbe, qui développaient des collections dites «locales», ou «régionales», et nous interpellaient sur la difficulté de connaître les productions francophones concernant la région et de se les procurer.

Une des premières tâches du groupe francophone d'ACURIL a d'ailleurs été, dans les années 1980, de collecter et diffuser la liste des éditeurs et libraires de nos quatre territoires acceptant de fournir les pays étrangers. De cette expérience est née l'idée d'une priorité à accorder dans nos acquisitions à toutes les publications francophones ayant trait à nos régions, rapidement élargie aux acquisitions en langues étrangères comme je le disais plus haut.

Enrichi de nombreux dons, et informatisé sur Texto, ce fonds régional qui fait actuellement l'objet d'une évaluation par un élève de l'ENSSIB, Sylvain Houdebert, également présent dans la salle aujourd'hui, commence à être connu des collègues de la Caraïbe qui nous envoient leurs catalogues de nouvelles acquisitions dans ce domaine, et s'intéressent vivement aux progrès de notre catalogue informatisé, auquel ils espèrent avoir bientôt accès grâce à un projet de satellite caribéen, qui ne reste actuellement qu'un rêve.

Plus concrètement, notre projet, à terme, pourrait être un «CD-ROM charter» stockant les fonds régionaux des principaux organismes de la région, à l'image du CD-ROM de la Colline Sainte-Geneviève. Ce système permettra au moins à toutes nos bibliothèques, quel que soit le pays et son système de télécommunication, d'interroger les catalogues des autres organismes documentaires de la région, et de se procurer le document primaire qu'il recherche ou sa reproduction. C'est du moins où nous en sommes dans nos réflexions, menées au sein de la commission informatique mise en place par ACURIL, dans laquelle je représente la région francophone.

CONCLUSION

Je voudrais en conclusion revenir sur ce que pourrait être la place et le rôle de la BUAG au sein de la Caraïbe et d'ACURIL, dans un programme interrégional francophone tel que pourrait le développer un organe comme l'AUPELF.

Marie-France Grouvel va vous parler dans quelques instants de ce que nous faisons actuellement au plan de la formation des professionnels francophones de la Caraïbe. Vous verrez que les premiers résultats très prometteurs de ces opérations devraient nous faire reconnaître comme pôle d'excellence dans ce domaine, pour notre zone géographique.

C'est précisément notre position stratégique dans la Caraïbe qui nous amène à revendiquer au minimum un point Syfed implanté à l'UAG, sinon un centre Syfed, nous permettant d'assurer efficacement la diffusion de l'IST francophone dans la Caraïbe, à destination de tous nos partenaires caribéens qui s'adressent d'emblée à nous pour ce type d'information et ont peine à comprendre que nous soyions si mal outillés jusqu'à présent dans ce domaine.

Ce centre ou point Syfed viendrait à propos renforcer notre position francophone au sein de la Caraïbe, déjà reconnue par nos collègues qui nous ont incités à mettre en chantier notre Banque de Données Régionale Informatisée visant à nous intégrer dans la Caraïbe, en aidant au développement de la recherche sur notre région.

C'était d'ailleurs pour renforcer ce dernier point de nos actions prioritaires à destination des pays qui nous entourent que j'avais été amenée à proposer, dans le premier contrat Etat/Université, de devenir un *Centre Relais des Echanges Internationaux dans la Caraïbe.*

Le projet, qui avait semblé intéressant à notre université mais qui n'a pas été retenu ou du moins financé par le Ministère, partait d'un constat très simple : nombre des bibliothèques étrangères qui nous entourent, et que nos réunions d'ACURIL nous amènent à connaître, reçoivent des publications françaises par le Service des Echanges internationaux de la Bibliothèque Nationale. Mais ces ouvrages disparates sont loin de constituer un minimum de fonds français. En échange, ces bibliothèques font parvenir à la BN des publications dont certaines seraient peu-être moins «perdues» ou plus «utilisées» ici, dans notre fonds régional, que là bas, à la BN. D'où l'idée d'utiliser notre connaissance de proximité, nos fréquents déplacements de la Caraïbe, pour proposer au *Service des Echanges Internationaux* des listes d'ouvrages à envoyer dans ces bibliothèques, en vue d'une meilleure cohérence du fonds français qu'elles développent ou pourraient développer. En échange bien sûr de certaines publications que nous avons du mal à nous procurer pour de multiples raisons, mais qui viendraient à point enrichir notre *fonds régional.*

Là encore, c'est une idée lancée pour l'avenir, peut-être très proche, mais qui ne peut se transformer en action que si nous avons le nerf de la guerre, à savoir le personnel nécessaire à sa mise en oeuvre. Ce qui est loin d'être le cas actuellement, pour nous comme pour toutes les BU de France.

Voici donc, nos chers collègues, brossé à grands traits, un aperçu des différents domaines dans lesquels nous engage presque naturellement notre position très stratégique de pays européen au confluent des Amériques, au coeur de la Caraïbe.

Mais la réalisation concrète la plus importante à nos yeux reste aujourd'hui ce que nous avons fait, et espérons faire, dans le domaine de la *formation des professionnels* francophones de la Caraibe, et je laisse la parole sur ce point à Marie-France Grouvel, qui assure la coordination de tous les problèmes de formation au niveau du SCD UAG.

Marie-France Grouvel
Conservateur
Correspondante Formation
au Service Commun de la Documentation
de l'Université des Antilles et de la Guyane
Martinique

La formation continue dans la Caraïbe francophone

Il y a vingt ans la Caraïbe francophone comptait peu de professionnels de la documentation. Chaque bibliothèque fonctionnait plutôt individuellement, le lien originel entre les Départements d'Outre-Mer et la Métropole restait le vecteur premier des échanges.

Depuis, plusieurs facteurs objectifs ont changé la répartition et la nature des forces en présence et on peut réellement parler de développement de la profession, de coopération entre les Départements Français d'Amérique eux-mêmes, avec Haïti et le reste de la Caraïbe ensuite.

On entend par «Caraïbe francophone» précisément, ces Départements Français d'Amérique et Haïti. Je me propose de vous retracer un bref rappel historique du chemin parcouru.

Avec la mise en place d'une Université répartie sur les trois Départements d'Outre-Mer, structure de fonctionnement éclatée, qui n'est pas sans rappeler celle de l'Université des West Indies - Trinidad, Barbade, Jamaïque - une première instance de concertation régionale existait.

C'est une opportunité que saisit Marie-Françoise Bernabé à son arrivée en Guadeloupe en 1973, après avoir fait le constat d'un besoin urgent de formation professionnelle pour permettre, au moins, aux bibliothèques existantes de fonctionner. Monsieur Merlot, et Anne-Marie Blanc en Martinique en étaient arrivés à la même conclusion.

La priorité consistait à l'époque à former les agents sur les fonds de chômage, mis à disposition des établissements par la Préfecture. N'oublions pas qu'alors il n'y avait pas d'allocations de chômage Outre-Mer.

Les premiers stages ont donc consisté en une initiation de base pour ce type de personnel à la Bibliothèque des Antilles et de la Guyane (BUAG). La Structure de l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) en a facilité la mise en place. Ils ont en-

suite été ouverts à d'autres agents de même type, employés dans d'autres bibliothèques.

Avec le développement de la BUAG, mais aussi avec la multiplication des dépôts des Bibliothèques Centrales de Prêts et d'autres bibliothèques, est apparue la nécessité d'offrir une formation plus approfondie à ceux qui souhaitaient s'orienter vers ce type de carrière et qui ne pouvaient pas toujours passer plusieurs mois en France métropolitaine.

Les Départements Français d'Amérique avaient besoin de professionnels compétents et susceptibles de rester sur place afin d'assurer une continuité aux projets. L'idée d'une formation diplômante de type CAFB (Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire) faisait son chemin.

Pour mettre en place une action dans ce sens, il fallait rassembler les forces vives. Les professionnels ressentaient le besoin de la création d'une association. Pour mieux répondre aux préoccupations locales, être sûrement mieux à même de prendre en compte les spécificités et de garantir un développement ultérieur sur la région. C'est à partir du modèle caribéen fourni par l'ACURIL. que l'Association des Archivistes, Bibliothécaires, Documentalistes Francophones de la Caraïbe (AABDFC) a été créée en 1979 en Martinique, alors que parallèlement à l'Assemblée Générale constitutive se tenait la réunion du Bureau exécutif d'ACURIL, tout comme aujourd'hui, 15 ans après.

L'AABDFC se fixait l'objectif de réunir l'ensemble des professionnels de la documentation et des archives sur «l'espace francophone caribéen», avec Haïti donc. C'est grâce à la synergie créée par la solidarité des liens associatifs, qu'avec le support logistique de l'UAG, par le biais de l'Association Antillo-guyanaise de Formation Continue Supérieure (Antenne du Centre National des Arts et Métiers) a pu se mettre en place, à la BUAG, la préparation au CAFB.

Initiée en Martinique en 1981 avec Marie-Françoise Bernabé et Bertrand Calenge, elle a été organisée en Guadeloupe en 1982 par Françoise Montbrun puis plus tard par Dominique Roche, avec un relais d'un an à la BCP avec Jean-Pierre Brethes.

Le travail de coordination s'alourdissant, la création d'un CRFP devenait indispensable. C'est à Jacqueline Ayrault, que ce travail de coordination et de formalisation de la préparation est revenu.

La préparation locale au CAFB a permis de constituer un vivier d'environ 120 professionnels, qui ont tous trouvé des emplois sur les trois départements, et a très sensiblement modifié la carte documentaire de la région en jetant les bases d'un partenariat actif.

C'est dans la logique de la création d'un réseau francophone sur la Caraïbe qu'Haïti a tout naturellement été ensuite intégrée au projet. Il s'agissait moins de viser le CAFB en tant que diplôme que d'offrir l'opportunité d'une formation solide aux collègues haïtiens, souffrant eux-mêmes d'une carence en personnel qualifié.

Six Haïtiens ont donc suivi en Martinique la préparation au CAFB grâce à la participation financière de l'AUPELF.

Le CRFP a aussi organisé des actions de formation continue du type «Initiation aux nouvelles technologies» en Martinique, ainsi qu'une semaine d'animation autour du SUNIST en Guadeloupe.

Ces formations ont regroupé des bibliothécaires, des documentalistes des D.O.M. et d'HAITI, toujours grâce à l'aide financière de l'AUPELF et de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique. Des actions de formation continue ont été également organisées pour les archivistes aux Antilles et en Haïti.

En 1988, la réforme du CAFB a porté un coup fatal à la préparation du diplôme. Les Départements Français d'Amérique n'étant pas attributaires d'un Centre de Formation aux Carrières de Bibliothèques, ne pouvaient porter à eux seuls une préparation dont le volume d'heures avait nettement augmenté et qui, remportant un franc succès, était de plus en plus sollicitée. Le recours à Médiadix a constitué une bouée de sauvetage pendant 2 ans. La formule retenue était mixte : inscription au cours par correspondance et soutien direct par deux missions en Martinique et en Guadeloupe grâce au concours des trois Régions.

Malgré les efforts des formateurs et des candidats, l'organisation de cette formation s'est avérée difficile et peu viable, même si elle a encore permis d'obtenir quelques lauréats de plus au CAFB. Le CAFB disparaissait donc, alors que dans le même temps la demande des collectivités territoriales croissait.

La disparition du CAFB et la mise en place des nouveaux statuts des personnels ont alerté au début des années 90 certains responsables d'Institutions et de Collectivités.

Dans cet esprit, le Service Commun de la Documentation de l'Université des Antilles et de la Guyane (SCDUAG) va s'intéresser à un projet d'IUP. L'Université de Toulouse va répondre à ces besoins.

Son IUP comprend une partie audio-visuelle et une partie documentation. La Faculté des Lettres s'intéresse au projet pour l'audio-visuel; quant à nous, nous étudions la partie documentation.

Par convention avec l'Université de Toulouse le Mirail et avec son habilitation, le projet de mise en place du DEUST «Gestion et exploitation de médiathèque» prend forme.

Cependant, nous avons conscience de la masse importante de professionnels à former. Le Deust de Toulouse nous intéresse, bien sûr, puisqu'il se fait en un an en recrutant à Bac + 1. Mais combien de professionnels en poste vont pouvoir s'inscrire à une formation initiale de ce niveau ?

C'est à ce moment là de notre réflexion, que naît l'idée de mettre en place un nouveau type de formation. Deux objectifs sont à atteindre :

- Aider des personnels en poste à acquérir la formation nécessaire à l'exercice de leurs fonctions (nous pensons aux responsables de nos petites Bibliothèques Municipales)

• Mettre à niveau les meilleurs d'entre eux, ou permettre à ceux qui le peuvent ou le choisissent de s'inscrire en DEUST.

C'est ainsi qu'au terme d'une convention signée entre Paris X-Nanterre et l'Université des Antilles et de la Guyane, la Mission de Formation Continue, et Médiadix, nous mettons en place une formation en 9 mois aux métiers des bibliothèques, sanctionnée par un examen et la délivrance d'un diplôme de l'UAG intitulé «PROPEBIB».

Nous voilà avec une formation diplômante, à distance, pouvant intéresser nos quatre départements; nous pensons ainsi pouvoir répondre aux insistantes demandes d'Haïti, dont nous connaissons tout particulièrement les besoins de formation à ce niveau.

L'élaboration du programme de Propébib a fait l'objet d'une étroite collaboration entre Médiadix et la BU. La maîtrise de la formation à distance de Médiadix et la bonne connaissance des besoins sur le terrain de la B.U. ont permis d'élaborer un programme d'enseignement pour ce diplôme.

Cinq modules : Catalogage, bibliographie, indexation Dewey et RAMEAU, choix de livres, bibliothéconomie comportant 30 devoirs.

En 1992-1993 cette préparation se met en place dans nos trois départements, nous pouvons, enfin, répondre aux nombreuses demandes en formation formulées par Haïti. 66 professionnels sont formés, dont 14 Haïtiens.

Précisons que cette formation n'a pu se mettre en place en Haïti que grâce à l'engagement financier du Bureau Caraïbe de l'AUPELF, et en Martinique à l'intérêt et l'aide financière de la DRAC.

En 1993-1994 Propébib se remet en place sur nos trois départements; compte-tenu de notre première année d'expérience, nous ajoutons un module «expression écrite». Haïti, à son grand regret ne peut, faute de financement, envisager de renouveler cette première expérience.

Cette même année, la Faculté des Lettres en Martinique ouvre le DEUST : 22 étudiants inscrits dont : 1 Propébib Martiniquais, 1 Propébib Haïtien (qui bénéficie d'une bourse accordée par le Ministère de la Coopération)

En 1994-1995 Propébib se remet en place en Martinique et en Guyane; Haïti nous fait part de son désir de reprendre cette formation diplômante et par correspondance avec nous. Il est bien évident que nous sommes toujours disposés à les aider sur le plan technique, mais il faut trouver un financement. Cela s'avère impossible cette année encore.

Comme prévu, le DEUST commence en Guadeloupe, le 17 octobre 1994 avec une sélection de 22 étudiants, dont 11 titulaires de Propébib et un professionnel des archives haïtien. (Nous en attendions deux, mais une seule bourse a pu être accordée par le Ministère de la Coopération)

Si nous faisons le point sur Propébib, après nos deux années d'expérience, nous avons formé 91 professionnels, certains ont pu bénéficier de promotion ou de titularisation. Tous ont progressé dans leur métier. Au dire des enseignants de Toulouse, qui

les ont testés dans leurs stages de formation continue, nos étudiants de Propébib ont suivi leur enseignement avec beaucoup d'aisance.

Dans le cadre du DEUST, nous avons mis à profit les compétences des enseignants du Département «Archives et Médiathèque» de l'Université de Toulouse Le Mirail, pour faire de la formation continue. Avec le Concours financier du CNFPT et du Conseil Général, nous avons pu mettre en place six stages dont ont bénéficié 117 professionnels en poste soit en archives, soit en BM, BCP, BD, CDI, ou BU.

Nous souhaitons donc pour 1995-96 que Propébib puisse reprendre en Haïti, qu'un financement soit trouvé, car nous avons maintenant sur place une professionnelle issue de cette formation et celle du DEUST, capable d'encadrer de façon efficace les nouveaux stagiaires. De plus, en octobre 1995, en principe, un autre collègue haïtien aura terminé son DEUST en Guadeloupe.

Aujourd'hui, quel avenir pour le DEUST ? Nous espérons l'implanter en Guyane à la prochaine rentrée universitaire. La balle est dans le camp des collectivités, de la DRAC et des professionnels guyanais.

Quel avenir pour PROPEBIB ? Il y a encore des professionnels à former...Il y a aussi que grâce à lui nous pouvons apporter aux BCD. Mais surtout, nous pensons à l'ouverture sur l'Amérique Latine et la Caraïbe.

Lors de la 60e conférence de l'IFLA à CUBA, Marie-Françoise Bernabé a participé à la Table Ronde sur les besoins en formation professionnelle de la Caraïbe et de l'Amérique Latine.

Cette Table Ronde réunissait des représentants de la majorité des pays concernés. Elle a particulièrement étudié les deux premières recommandations du Congrès organisé sur le thème *«Professional development in Latin America And the Caribbean»* en avril 1994 à Bel Horizonte (Brésil). Ces recommandations portaient sur la formation à distance, et surtout sur le projet d'un programme de base pouvant servir à toutes les écoles de la région Caraïbe/Amérique Latine.

Propébib, dont je viens de vous parler, semble répondre au mieux aux préoccupations de l'ensemble. Il serait retenu, non seulement comme exemple de réalisation possible, mais surtout comme un projet de programme de base proposable à l'ensemble de la région. Il doit être remodelé et envoyé au délégué régional de l'UNESCO à Caracas pour traduction en anglais et espagnol et soumis aux instances concernées.

Ce n'est que le début d'une opération qui va être certainement lente et qui présentera quelques difficultés de mise en place. Cependant, nous pensons qu'elle reste dans l'ordre des réalisations possibles.

L'évolution de la profession et de l'univers documentaire rend plus nécessaire que jamais la formation de base des professionnels et leur constante remise à niveau. La Caraïbe francophone est une entité fragile n'ayant pas l'assise des réseaux anglophones ou hispanophones. Il n'existe pas encore de banque de données regroupant une documentation sur cette zone qui pourrait s'enrichir également de l'abondante docu-

mentation rassemblée au Canada et en particulier au Québec. En termes d'enjeux, l'objectif est donc de mieux servir la communauté scientifique, mais aussi d'apporter une pierre au développement de la recherche.

Le SCD UAG, qui a joué depuis vingt ans un rôle de moteur en matière de formation professionnelle, peut dans la logique des accords de l'UAG avec la Caraïbe et l'Amérique Latine, remplir sa mission d'application d'une politique documentaire, en privilégiant la diffusion de l'Information Scientifique et Technique francophone dans la région.

Albert Lévesque
Président de l'ABCDEF-Canada
Directeur de la Bibliothèque
Université de Moncton
Nouveau Brunswick, Canada

La coopération francophone dans les bibliothèques universitaires canadiennes

La vaste étendue du Canada, la répartition clairsemée de sa population en dehors des grandes agglomérations, l'isolement parfois terrifiant dans certains coins du pays de groupuscules francophones à la fragile survie culturelle et économique, pourraient nous permettre de mieux saisir l'impérieuse nécessité de la coopération sur notre territoire comme levier de développement. Il suffit de citer en exemple le grand mouvement coopératif canadien, qui a constitué le fer de lance du dynamisme économique des Canadiens français et des Québécois grâce à la mise sur pied de grandes institutions financières.

Dans la même foulée, les universités canadiennes francophones, et plus spécifiquement les bibliothèques de ces institutions, ont utilisé la coopération comme un moyen privilégié de survie et d'épanouissement. Comment en effet répondre seul, surtout dans le cas des institutions d'enseignement supérieur francophones en dehors du Québec, en Acadie ou à l'autre extrémité du pays dans l'Ouest canadien, aux impératifs de l'enseignement et de la recherche, tant pour la clientèle située sur les campus que pour celle disséminée par la pratique de plus en plus répandue de l'enseignement à distance.

La bibliothèque universitaire canadienne est depuis longtemps conviée à de multiples tables de concertation et de coopération, aussi bien avec les institutions de langue française que canadienne, anglaise ou américaine.

Nos brefs propos d'aujourd'hui consisteront à rappeler les principaux projets de coopération de nos deux organismes francophones que constituent le *Sous-comité de Bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)* et *l'ABCDEF Canada*.

Je vous renvoie à l'excellent article de Jules Chassé, Jean-Rémi Brault et Onil Dupuis sur le Sous-comité des bibliothèques, paru dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*, Paris, 39, 3(1994). Le reste de nos sources provient des archives des deux organismes.

SOUS-COMITÉ DES BIBLIOTHÈQUES DE LA CREPUQ

Cet organisme, qui compte plus de vingt-cinq ans, relève du comité des affaires académiques de la CREPUQ et peut compter sur l'appui de son Secrétariat permanent et des services d'un chargé de recherche. L'étendue des activités de ses vingt-trois groupes et sous-groupes d'experts est pour le moins impressionnante. A longueur d'années, ils s'affairent à l'exécution de projets coopératifs dans le but ultime de mettre en commun, et cela dans le plus grand respect de l'autonomie de chaque membre, près de 21 millions de documents: monographies, publications en série, documents audio-visuels et autres.

Permettez-moi de relever quatre secteurs de coopération des membres qui constituent en quelque sorte des «success stories».

Prêt entre bibliothèques

Le réseau PEBUQUILL (Prêt Entre Bibliothèques des Universités du Québec / Quebec Universities Inter Library Loans). Ce service de livraison quotidien de documents sur le territoire québécois, et étendu maintenant à l'Ontario (Université et gouvernement fédéral), permet aux chercheurs indépendants, à partir de leur localité même, l'accès gratuit à la documentation universitaire.

Accès

Une carte émise par la CREPUQ permet aux professeurs, bibliothécaires et étudiants des 2e et 3e cycles, d'emprunter directement des documents à l'une ou l'autre des bibliothèques du Québec et de l'Ontario.

Catalogues collectifs

Depuis le début des années '70, les bibliothèques coopèrent à l'enrichissement des catalogues collectifs nationaux.

Statistiques

Les grands travaux d'uniformisation des statistiques de gestion ont permis d'offrir aux responsables de bibliothèques des outils de référence qui s'avèrent précieux lors de l'élaboration et de la défense des budgets.

Avec une vigueur accrue, le Sous-comité des bibliothèques met en avant une série de nouveaux objectifs à atteindre à moyen et à long terme, une liste essoufflante, presque trop longue à énumérer et qui s'égrène comme des joyaux miroitants.

Priorité à l'accès plutôt qu'à la conservation sur place, acquisition de la documentation essentielle de base mais plus grand partage par ailleurs des ouvrages de recherche, meilleure harmonisation du développement des collections avec les programmes préconisés de chaque université et possiblement partage de certaines responsabilités de développement, acquisition collective de CD-ROM, liste collective de périodiques sur support informatique, et j'en passe.

Autrement dit, et je cite Claude Bonnelly: «Le sous-comité de la CREPUQ entend bien poursuivre cette concertation qui permettra aux bibliothèques universitaires canadiennes francophones de se redéfinir dans nos nouveaux environnements technologiques qui nous interpellent et résolument nous orientent dans de nouveaux modes de communication et d'appréhension de la connaissance».

L'ABCDEF CANADA

L'Association des responsables des bibliothèques et centres de documentation universitaires et de recherche d'expression française au Canada (ABCDEF - Canada) est une association autonome créée en 1990 et dont le siège social est situé à Montréal. Son Bureau exécutif, composé de 5 à 7 membres, assure une représentation des trois grandes régions du Canada: la région de l'Atlantique, le Québec et l'Ouest du pays à partir d'Ottawa. L'Association compte actuellement une trentaine de membres qui peuvent depuis peu communiquer entre eux au moyen de la conférence télématique.

C'est à la suite de la création de l'ABCDEF internationale à Paris en 1989, que vint à nos collègues Richard Greene et Claude Bonnelly, respectivement membres du Bureau exécutif et du Conseil d'administration de l'ABCDEF, l'idée de proposer aux Canadiens de langue française et aux Québécois la mise sur pied de l'ABCDEF Canada, laquelle, tout en épousant les buts et objectifs de l'ABCDEF internationale, aurait comme objectif de répondre à des besoins spécifiques de toutes les bibliothèques universitaires canadiennes partiellement ou entièrement de langue française.

Cette association allait en premier lieu offrir l'opportunité d'élargir le cercle des institutions francophones québécoises de haut savoir à celles qui oeuvrent à travers le Canada tout entier et, en second lieu, de faciliter notre coopération avec les bibliothèques et centres de documentation de l'hémisphère nord et celles des pays du sud.

Par ce geste, nos collègues palliaient une carence de regroupement de ces bibliothèques. Il existait certes des organismes de concertation nationale ou régionale comme l'Association canadienne des bibliothèques de recherche CARL/ABCR le prestigieux et prolifique Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ, l'Atlantic Association of Universities Library Committee (AAULC) ou l'Ontario Council of University Libraries (OCUL). Ces organismes étaient ou de langue anglaise ou bilingues ou fragmentaires.

Nos institutions d'enseignement supérieur francophones situées dans les autres provinces canadiennes, isolées du Québec, ont répondu avec enthousiasme à cette invitation de se joindre au groupe des bibliothèques universitaires québécoises déjà réunies sous la coupole de la CREPUQ, pour travailler à la solution de problèmes communs.

Buts et objectifs

Les principaux buts de notre association sont donc de resserrer les liens entre les bibliothèques, centres de documentation universitaires et de recherche d'expression française au Canada; de favoriser le développement de réseaux d'information et de documentation et l'appui à l'enseignement et à la recherche; elle participe aux buts de l'ABCDEF internationale, particulièrement dans le contexte canadien.

Ses principaux objectifs sont de favoriser l'accès à la documentation de langue française, de contribuer à la mise au point de programmes de formation professionnelle et de formation des utilisateurs, de promouvoir les échanges d'information entre les institutions membres, particulièrement dans les domaines de la recherche de pointe, de promouvoir l'établissement de banques de données en langue française, de promouvoir les efforts de conservation de la documentation, de constituer une liste d'experts francophones dans les différents domaines de la bibliothéconomie et enfin, de favoriser les échanges de stagiaires et de personnel entre les institutions.

Activités et projets de coopération

Depuis sa création, notre association, qui vient de tenir sa quatrième assemblée annuelle à Hull dans le cadre du congrès de l'ASTED, compte à son crédit quelques projets de coopération intéressants:

- Grâce d'abord à l'ouverture d'esprit de nos membres québécois, deux protocoles d'entente, issus de leur Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ, ont été étendus à l'ABCDEF Canada: le prêt et l'échange de personnel.
- En effet, nous avons établi un protocole d'accès et d'emprunt réciproque aux bibliothèques et centres de documentation, membres de l'ABCDEF Canada. «Chaque bibliothèque ou centre de documentation membre de l'ABCDEF Canada convient d'accorder aux professeurs et étudiants de maîtrise et de doctorat des autres institutions membres les mêmes privilèges d'accès et d'emprunt qu'il accorde aux étudiants du premier cycle de sa propre institution».(cf. Protocole d'entente: Privilège d'accès ...)
- Également, nous avons établi un protocole d'entente relatif à l'échange de personnel et à la tenue de visites et de stages professionnels au sein des bibliothèques et centres, membres de l'ABCDEF Canada.(cf. Protocole d'entente: relatif à l'échange ...).
- En outre, dans le but de faciliter l'accès à la documentation française, nous avons publié un répertoire de quelque 550 journaux et périodiques de langue française ou

partiellement qui paraissent au Canada dans les provinces canadiennes autres que le Québec. A partir de ce répertoire, nous avons sélectionné les titres jugés importants pour la publication éventuelle d'un index courant, possiblement sous forme électronique ou de CD-ROM.

- Enfin, nous en sommes à notre 2e édition du Répertoire des membres.

CONCLUSION

Mis en face d'objectifs aussi louables que le renforcement de la qualité de nos programmes universitaires, l'éventail élargi de la multidisciplinarité, l'élargissement et la plus grande diversité de nos populations étudiantes et, à la fois, confrontés en même temps au dilemme d'une documentation plus abondante au coût gonflant et à nos monnaies dévaluées, nous prévoyons que la coopération francophone entre nos bibliothèques universitaires canadiennes sera de plus en plus impérieuse et ne pourra s'apparenter au luxe et au superflu. Un leitmotiv donc à retenir:

Un partage accru des ressources humaines et documentaires pour un meilleur service à l'usager, but ultime de toute coopération.

Dans un éventail plus large, nous voulons concourir au rassemblement des forces vives des bibliothécaires et autres spécialistes du traitement et de la dissémination de l'information et de la documentation à travers les mondes multiples que recouvre la francophonie, de manière à soutenir et à maintenir dans notre culture et en conformité avec le génie de notre langue commune, la bibliothéconomie moderne.

Jean Germain
Directeur de la Bibliothèque générale et de sciences humaines
Université catholique de Louvain
Louvain-la-Neuve, Belgique

La coopération francophone dans les bibliothèques universitaires de Belgique et de Suisse

Comme le titre ne le précise pas, l'exposé porte sur deux aspects distincts: la coopération francophone dans les bibliothèques universitaires de Belgique d'une part, dans celles de Suisse d'autre part. Pour ces dernières, le rapport se fait sous le couvert et le contrôle de notre collègue Martin Nicoulin. Cela n'exclut pas pour autant qu'il n'y ait pas des liens ni des similitudes entre les deux situations.

BELGIQUE ET SUISSE: DEUX PAYS DIFFÉRENTS MAIS AVEC DES CONVERGENCES DU POINT DE VUE DE LA FRANCOPHONIE

Convergences

- deux pays directement voisins de la France, formant un continuum linguistique avec elle;
- deux pays bilingues et même trilingues, de population à dominante unilingue;
- deux pays dont la composante francophone n'est pas majoritaire;
- deux pays de structures fédérales, très différentes toutefois.

Quelques données chiffrées sur le monde universitaire francophone

Nombre d'universités et d'institutions universitaires:

- Belgique: 9 institutions universitaires francophones, dont 3 universités «complètes» (Bruxelles, Liège, Louvain-La-Neuve).
- Suisse: 4 universités principales (Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel), très nombreuses institutions de niveau universitaire.

Population étudiante:

• Belgique: environ 65.000 étudiants, dont plus ou moins 10.000 étrangers à dominante francophone ou latine.

• Suisse: 29.000 étudiants.

Évaluation des collections des bibliothèques universitaires:

• Belgique: environ 9 millions de volumes, 33.450 périodiques vivants.

• Suisse: environ 8 millions de volumes, 36.900 périodiques vivants.

Structure des bibliothèques universitaires:

• Belgique: à des degrés divers et sans convergence absolue, bibliothèques universitaires davantage éclatées, décentralisées;

• Suisse: bibliothèques universitaires et cantonales plus centralisées.

LA COOPÉRATION DANS LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES SUISSES

RERO: portrait d'un réseau informatisé

Le Réseau Romand des Bibliothèques (RERO) est un exemple de coopération francophone à l'intérieur d'un pays. Ce réseau informatique regroupe toutes les bibliothèques universitaires de la Suisse dite française. Il s'agit des bibliothèques universitaires de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel. Il a aussi accueilli en son sein les bibliothèques des cantons du Valais et du Tessin. Ce réseau informatique qui utilise le logiciel SIBIL compte actuellement 1.900.000 notices catalographiques et plus de 600 écrans. Comme le montre la statistique publiée en annexe, ce réseau satisfait aux besoins documentaires de 36.209 étudiants et professeurs. Il connaît un accroissement annuel de 195.000 monographies et gère un parc vivant de 36.999 périodiques. Son budget actuel (sans compter les nombreuses forces de milice) s'élève actuellement à 4.214.559 francs suisses. En plus du catalogage partagé, RERO dispose d'un logiciel performant pour le prêt informatique entre bibliothèques.

RERO: un nouveau management

Jusqu'en 1988, la gestion de ce réseau informatisé est confiée à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. L'histoire explique cette situation puisque le regretté Jean-Pierre Clavel, le fondateur de SIBIL, ce francophone engagé, en est le directeur. Le 12 décembre 1988, sous l'impulsion d'un mémoire de licence de la Faculté des Sciences économiques de l'Université de Fribourg, Martin Nicoulin, Directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, propose un management plus centralisé afin de maîtriser les coûts financiers et afin de créer progressivement une bibliothèque supra-cantonale. En octobre 1990, les Conseillers d'État de la Suisse romande (les ministres de l'éducation) signent une convention qui crée un Conseil exécutif de cinq membres et un Directeur permanent. La volonté politique de ces ministres est intéressante; le

Conseil exécutif ne comprend pas seulement des directeurs de bibliothèques universitaires mais aussi des recteurs et des grands commis de l'État. On suit ainsi le conseil de Clémenceau qui disait que la guerre est trop sérieuse pour la laisser seulement aux militaires. Afin de mobiliser les directeurs des bibliothèques universitaires, Martin Nicoulin crée en 1989 le CDROM (Comité des Directeurs des Grandes Bibliothèques Romandes et Tessinoises). Cet organisme a oeuvré pour améliorer la formation professionnelle et harmoniser le prêt entre bibliothèques. Cet organisme a aussi organisé des Colloques et publié des ouvrages. Citons par exemple: *L'Espace bibliothéconomique suisse: hier, aujourd'hui, demain*, Lausanne, Éditions de l'Aire, 1993; *Profil des grandes bibliothèques suisses d'après les statistiques*, Fribourg, Éditions universitaires, 1994.

RERO: perspectives d'avenir

En août 1994, le Conseil exécutif de RERO propose aux autorités politiques et universitaires de la Suisse romande de geler le développement de SIBIL et de choisir un système intégré permettant l'informatisation de toutes les fonctions d'une bibliothèque ainsi que l'intégration du multimédia. De plus, il propose de choisir le système VTLS actuellement installé à la Bibliothèque Nationale Suisse à Berne. De son côté, le CDROM non seulement appuie cette nouvelle plateforme informatique et bibliothéconomique mais aussi travaille toujours à la réalisation de son grand objectif: l'avènement d'une Bibliothèque romande et tessinoise. Dans un Livre Blanc intitulé: *Bibliothèques Romandes et Tessinoises, une réponse à la crise, une chance pour l'avenir*, il propose une coordination des acquisitions, une simplification du traitement de l'information, un stockage centralisé, une carte de lecteur commune.

Grâce aux motivations de son personnel, grâce aux visions d'avenir de ses dirigeants, grâce à la volonté des autorités politiques et universitaires, RERO est une entreprise riche de futur. Toutefois, elle devra rechercher les voies de collaboration avec ses partenaires européens et suisses.

LA COOPÉRATION DANS LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES BELGES

La coopération entre bibliothèques universitaires au niveau national

En Belgique, qu'elle soit unitaire ou fédérale, on note l'absence d'un organe de direction des universités; même si celles-ci sont (entièrement) financées par les pouvoirs publics, elles jouissent d'une assez grande autonomie quant à l'organisation de leur enseignement et de leur fonctionnement, y compris celui des bibliothèques, moyennant le respect de certaines dispositions légales.

La concertation des bibliothèques au niveau national se fait, depuis les années 1970, dans le cadre de la Conférence des bibliothécaires en chef des universités belges créée

à l'initiative du Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS). Elle n'a pas de statut légal ni de budget, et elle fonctionne selon sa propre dynamique.

Cette conférence, où le Conservateur en chef de la Bibliothèque royale est invité permanent, a à son actif plusieurs réalisations, dont on peut citer:

- l'organisation du règlement de PEB et de la circulation des livres entre bibliothèques;
- le catalogue collectif des périodiques vivants, ANTILOPE;
- le catalogue collectif belge, d'abord sous microfiches, aujourd'hui sur CD-ROM.

La coopération entre bibliothèques universitaires au niveau francophone (CIUF)

Historique

Le Conseil interuniversitaire de la Communauté française, en abrégé le CIUF, a été créé en 1980; il regroupe les recteurs et des représentants des 9 institutions universitaires francophones.

En 1989, le CIUF a mis sur pied une Commission permanente «Bibliothécaires en chef des institutions universitaires francophones» en la chargeant de missions précises, essentiellement au début:

- s'efforcer de mettre en réseau les bibliothèques universitaires de la Communauté française de Belgique;
- coordonner les acquisitions et les renonciations dans le domaine des périodiques.

Au début, cette Commission a vécu un peu dans l'ombre de la Conférence nationale; les bibliothécaires francophones se réunissaient souvent après la réunion nationale, essentiellement pour harmoniser leur point de vue vis-à-vis des collègues flamands.

Organisation

La Commission permanente n'a pas de personnalité juridique propre; elle reçoit ses mandats et elle travaille sous le contrôle du Conseil interuniversitaire de la Communauté française, qui alloue des crédits sur la base de projets précis.

Dès le début, le Conservateur en chef de la Bibliothèque royale et deux représentants de bibliothèques importantes ont été associés aux travaux de la Commission: la Bibliothèque Chiroux-Croisiers à Liège et la Bibliothèque de Mariemont.

Le rythme des réunions est d'environ 5 réunions par an; alternativement, ces réunions se déroulent au siège du FNRS et, en décentralisation, dans une institution chaque fois différente.

Projets Communs

Plusieurs projets et réalisations des bibliothèques belges continuent à se situer au niveau national, pour rappel:

- catalogue ANTILOPE des périodiques vivants;
- module IMPALA de commandes de livres et de photocopies du PEB;

• mise en commun des catalogues dans le CCB (environ 5 millions de vol.);
• organisation du PEB en général;
• défense des intérêts des bibliothèques, par ex. dans le cadre de la taxe sur les photocopies;
• etc.

Depuis 1991, principalement sous l'impulsion du président de la Commission permanente du CIUF, J.-P. DEVROEY, plusieurs projets communs aux bibliothèques francophones ont été mis en chantier et/ou réalisés:

• étude d'ensemble sur la situation informatique des bibliothèques;
• inventaire et publication d'un guide des bibliothèques scientifiques en Communauté française de Belgique;
• application de la méthode CONSPECTUS aux collections de périodiques, en particulier dans le domaine de l'économie et de l'histoire de l'art;
• élaboration progressive d'une politique de concertation en matière d'acquisition et de suppression de périodiques, avec attention particulière aux unica et aux doublons,
• concertation dans le microfilmage de journaux;
• collecte des informations statistiques annuelles, avec alignement progressif sur le modèle français;
• projet d'interconnexion des différents fichiers des bibliothèques;
• etc.

La réalisation de ces projets est le signe de l'émergence progressive d'une conscience francophone au niveau des bibliothèques, suscitée sans doute par une solidarité flamande plus forte et plus ancienne, mais sans opposition avec elle; cette évolution s'inscrit parfaitement dans le mouvement récent de la fédéralisation de la Belgique.

LA COOPÉRATION FRANCOPHONE AU NIVEAU EUROPÉEN

Actuellement, il faut bien constater que les frontières politiques restent de redoutables frontières mentales, même s'il existe des liens formels ou informels, très ou trop faibles.

Au niveau structurel

Actuellement, le seul lien associatif au niveau des bibliothèques de la francophonie «européenne» (essentiellement France, Belgique et Suisse) est l'ABCDEF, conçue surtout dans une perspective Nord-Sud.

Insuffisance de perspectives transversales malgré la similitude des contextes, des situations et des moyens en France, Suisse et Belgique.

Au niveau informel

Certainement, une certaine solidarité francophone - à renforcer encore - dans les organisations internationales du type IFLA ou LIBER, notamment vis-à-vis de l'usage du français comme langue de communication.

Quels projets envisager?

- à intervalles réguliers, une réunion de l'ADBU élargie aux collègues suisses et belges?
- des projets de jumelage?
- des rencontres informelles, sans ordre du jour, sur le modèle des contacts bisannuels entre nos collègues hollandais et flamands?
- relations de partenariat avec la Bibliothèque de France comme bibliothèques de soutien en matière d'édition francophone?

Annexe

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES ROMANDES ET TESSINOISES: DONNÉES STATISTIQUES

A. Universités	Année	Fribourg		Genève	Lausanne			Neuchâtel					Total
Budget global	1989	113090000		455223000	254205000			60415000					882933000
Nb étudiants	1990	6327		12574	7374			2693					28968
Nb enseignants	1990	732		2456	710			268					4166
B.Bibliothèques		Fribourg BCU	Genève BPU	Genève BU	Lausanne BCU		Neuchâtel BPU	Neuchâtel BU	Lugano BC	Sion BC			Total
Budget global(I,6)	1991	10 007 610	8 054 146	16 822 977	16 736 905		3 729 672	2 915 620	1 765 130	2 709 135			62 741 195
Dépenses de personnel(II,5)	1991	5 141 367	5 363 596	11 295 180	10 240 238		2 591 863	1 008 616	1 261 563	1 886 777			38 789 200
Acquisitions monographies (II,8)	1991	1 289 693	435 617	1 683 100	1 354 672		148 891	398 800	136 106	289 293			5 736 172
Acquisitions périodiques (II,9)	1991	1 389 162	390 494	2 358 600	1 761 115		152 821	598 200	82 200	120 695			6 853 287
Effectif du personnel (III,10)	1991	69,37	59,58	141,04	123,05		30,19	26	13,42	28,16			490,81
Collection imprimes (vol) (IV,1)	1991	1 721 144	1 744 243	1 429 177	1 487 400		439 312	481 008	243 297	358 884			7 904 465
Nb Périodiques vivants (V,13)	1991	4 843	3 769	10 991	8 791		2 021	4 399	442	1 621			36 877
Accroissement imprimés (V,1)	1991	30 704	14 568	54 820	36 445		7 859	13 749	3 820	12 133			174 098
Nb nouveaux périodiques (V,14)	1991	193	17	398	371		73	63	442	1 621			3 178
Lecteurs inscrits (VI,1)	1991	9 800	9 189	16 280	15 182		8 321						58 772
Prêt total (VI,5)	1991	105 619	84 500		208 683		115 101		33 149	116 716			473 649
PIB export (VI,6)	1991	9 428	5 193	42 044	20 698		6 662		1 590	1 498			87 113
PIB import(VI,8)	1991	5 576	3 606	40 225	10 744		4 658		2 600	5 104			72513
Reprographies (VI,13)	1991	25 733	22 245	303 928	39 928		20 798		37 230				449 862
C.RERO (sans Berne BNS pour le RP)		Fribourg BCU	Geneve BPU	Geneve BU	Lausanne BCU	Lausanne ISDC	Neuchâtel BPU	Neuchâtel BU	Tessin	Sion BC	Autres partenaires RERO	part du total	Total
Part financiere	1992	505 339	222 412	504 355	813 500	174 587	73 086	243 428	158 126	126 183	546 319	16,22%	3 367 335
Nb d'ecrans definis	1992	75	27	136	113	16	16	42	34	11	88	15,77%	558
Nb not propres creees	1992	23 896	11 885	20 936	25 369	8 898	4 752	15 655	6 729	6 720	25 562	17,00%	150 402
Vol intégres dans RERO	1992	289 710	145 790	359 224	1 082 359	83 625	40 666	210 447	35 474	86 072	267 465	10,28%	2 600 832
Part des coll informatisees	-	16,83%	8,36%	25,14%	72,77%		9,26%	43,75%		23,98%			32,90

Données statistiques, Bibliothèques suisses 1991. Berne, OFS, 1992.
Annuaire statistique de la Suisse. Berne, 1992.
Administration fédérale des finances, finances des universités 1989. Berne, mars 1991.
Statistiques RERO , décembre 1992.

Henri Sène
Vice-Président de l'ABCDEF
Directeur de la Bibliothèque centrale
Université Cheikh Anta Diop
Dakar, Sénégal

La coopération francophone dans les bibliothèques universitaires de l'Afrique de l'Ouest

L'Afrique d'expression française au Sud du Sahara compte vingt pays situés dans trois régions naturelles. Les pays d'Afrique de l'Ouest: Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Ceux d'Afrique Centrale: Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Rwanda, Tchad et Zaïre. Enfin les pays de l'Océan Indien: les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

La création de bibliothèques universitaires dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale date généralement du début des années soixante-dix. Pour des raisons historiques, le Sénégal fait figure d'exception. La création de son université remonte à 1950. Il existait cependant avant cette date un enseignement de niveau supérieur dans le cadre de l'ancienne école africaine de médecine qui avait été créée en 1918.

C'est ce qui explique que les premières collections de documents, qui devaient servir de support à cet enseignement supérieur ont été constituées au début du siècle. A l'heure actuelle, le Sénégal possède la plus ancienne et la plus importante bibliothèque universitaire en Afrique Noire d'expression française.

La quasi totalité des bibliothèques universitaires de cette région sont donc de création relativement récente. La majorité d'entre elles sont des bibliothèques centrales qui ont été construites en même temps que les universités dont elles dépendent. Il en existe d'autres qui sont rattachées à des facultés, des instituts ou des laboratoires.

Dans la plupart de ces établissements les collections disponibles sont récentes et relativement modestes du point de vue quantitatif. Les fonds sont essentiellement constitués de monographies. Le personnel qui gère ces bibliothèques a généralement reçu une formation professionnelle de base. Toutefois son niveau de qualification professionnelle stagne, faute de pouvoir bénéficier de programmes de formation continue.

De façon générale, toutes ces bibliothèques universitaires se trouvent actuellement dans une situation difficile. Les universités dont elles dépendent connaissent en effet depuis une dizaine d'années des difficultés financières et sont confrontées à des perturbations qui entravent leur fonctionnement normal et régulier. Cette situation de crise ne manque pas d'avoir des répercussions sur le fonctionnement des bibliothèques universitaires de ces pays. Les difficultés que rencontrent ces institutions peuvent se résumer ainsi :

- Inexistence de politique et de programmes de développement de l'IST dans les universités;
- Insuffisance, et dans certains cas, absence des ressources financières nécessaires, non seulement pour le fonctionnement des services, mais encore pour le renouvellement des équipements et le développement des collections,
- Exiguïté des espaces de travail pour les usagers, et de conservation des documents, lorsqu'ils ne sont pas inadaptés et par conséquent peu fonctionnels. Il faut aussi y ajouter parfois la vétusté des équipements et des infrastructures;
- Insuffisance des ressources humaines au regard des besoins des usagers sans cesse grandissants;
- Insuffisance des ressources documentaires et dans beaucoup de bibliothèques, obsolescence des documents disponibles;
- Retard pris dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

La situation générale dans laquelle se trouvaient ces institutions après leur création, les a très tôt poussées à rechercher vers les pays du Nord, dans le cadre de programmes de coopération bilatéraux ou multilatéraux, les moyens de faire face aux difficultés qu'elles rencontraient. C'est ainsi que par le biais de la coopération française plusieurs d'entre elles ont pu obtenir des subventions pour l'achat de livres ou de matériels, des bourses pour la formation initiale ou permanente du personnel, une assistance technique pour l'organisation et le fonctionnement de leur bibliothèque, etc. L'AUPELF a ainsi financé durant les années soixante-dix un programme de bourses destinées à former à l'EBAD de Dakar, des bibliothécaires pour les universités africaines. Il en fut de même pour l'UNESCO qui a financé de nombreux programmes de formation initiale ou continue.

Au niveau régional, il n'y avait aucun programme d'échange ou de coopération entre les différentes bibliothèques universitaires. Les échanges de documents entre ces institutions étaient rares, et ceux concernant les personnes n'existaient pas. Les principaux freins au développement de la coopération régionale avaient pour noms : manque de ressources pour financer les programmes d'échanges; absence d'instruments permettant de connaître de façon précise les ressources humaines et le patrimoine documentaire de chaque université; difficultés au niveau de la circulation transfrontière des informations et des documents.

La prise de conscience par les professionnels africains, de la nécessité d'un développement harmonieux de leurs unités de documentation, en fonction des spécificités

locales et régionales, une nouvelle prise en compte par les universités, de l'importance des bibliothèques pour le progrès de l'enseignement et de la recherche universitaires dans les pays africains, le développement des associations professionnelles nationales et régionales en Afrique et l'action de l'IFLA ont constitué autant de facteurs qui ont amené certains responsables de bibliothèques universitaires africains à jeter les bases d'une coopération documentaire Sud-Sud au début des années 80.

C'est dans les universités d'Afrique de l'Ouest que seront mis en place par des professionnels, les premiers éléments d'un programme de coopération régionale entre les bibliothèques universitaires. C'est en effet, en mars 1981 que des experts, réunis à Dakar, sous l'égide de l'AUPELF et de l'UNESCO, ont réfléchi sur le rôle des bibliothèques universitaires dans les pays en voie de développement. Les participants à cette réunion avaient recommandé entre autres choses, «que les bibliothèques universitaires examinent la création de points locaux centraux pour améliorer la circulation de l'information entre les bibliothèques universitaires d'Afrique et à cette fin, qu'elles cherchent à obtenir le soutien d'organisations internationales, notamment l'UNESCO, l'AUPELF, l'AUA, etc.» (*Séminaire sur le rôle des bibliothèques universitaires dans le système d'information des pays en développement. Rapport final.* - Dakar, 9-14 Mars 1981).

En 1984, une étude fut menée par l'AUPELF et l'UNESCO afin d'évaluer dans quelle mesure et comment pourraient être mis à la disposition des universités africaines de tels centres de coordination des bibliothèques universitaires.

Cette étude proposait, à partir d'un inventaire des principaux problèmes rencontrés par les bibliothèques universitaires africaines, notamment au niveau des services techniques, des aides en personnels de consultation, des appuis en formation et des programmes de réorganisation. Cela donna lieu à la publication d'un rapport intitulé: *Définition et rôle d'un organisme relais pour les bibliothèques universitaires africaines* (Montréal, AUPELF,UNESCO, 1984). En se fondant sur les recommandations du rapport de 1984 et sur les conclusions d'une réunion qu'ils avaient tenue à Dakar en 1985 sous l'égide de l'AUPELF et de l'UNESCO, les Directeurs des bibliothèques universitaires des pays d'Afrique de l'Ouest mirent en place à partir de cette époque une structure de coordination destinée à favoriser les échanges et la coopération entre leurs institutions.

Les objectifs visés par cette structure dénommée par la suite «Association des Bibliothèques de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest», étaient les suivants:

- Assurer une meilleure coordination de leurs activités tant au niveau national que régional;
- Inventorier le potentiel humain, documentaire et matériel de chaque bibliothèque membre de l'association afin d'en assurer la promotion et la valorisation au profit de tous;

• Mettre en place les moyens de mieux gérer et de mieux diffuser les résultats de la recherche dans les universités de la sous-région;

• Assurer la formation permanente du personnel en poste dans les unités documentaires membres de l'association en collaboration avec l'AUPELF notamment;

• Promouvoir le développement des institutions de documentation universitaire au niveau national et international;

• Participer pleinement au développement et à la promotion des activités documentaires au sein de la francophonie universitaire.

La concrétisation de ces objectifs devait reposer sur des programmes d'action précis dont les contenus étaient arrêtés lors des réunions périodiques que les Directeurs des bibliothèques universitaires ont successivement tenues à Dakar (1985), Abidjan (1986), Lomé (1988) et Bamako (1991). Ces réunions dont le financement avait été assuré par l'AUPELF ont permis aux responsables des BU africaines:

• De se rencontrer périodiquement, d'échanger leurs expériences et de renforcer leurs liens;

• De définir des programmes communs de coopération non seulement entre eux mais aussi avec les autres institutions documentaires de la francophonie. Ces programmes tenant compte de leurs besoins réels ainsi que du niveau de développement de leurs institutions;

• D'évaluer périodiquement l'exécution des programmes arrêtés d'un commun accord;

• De constituer un réseau documentaire dynamique et productif au sein de l'AUPELF;

• De constituer un réseau d'échange et de coopération entre les bibliothèques universitaires du Sud, et entre celles-ci et leurs homologues du Nord.

Ces éléments constituent les bases sur lesquelles les Directeurs africains des bibliothèques universitaires ont établi durant ces dernières années un réseau de coopération et d'échanges. L'AUPELF ainsi que d'autres organismes ont toujours apporté un soutien actif à tous les programmes et les projets qui ont été retenus et réalisés par les bibliothèques universitaires de la région, à savoir:

• L'inventaire des équipements disponibles dans les bibliothèques universitaires d'Afrique de l'Ouest;

• Le répertoire des thèses et des mémoires soutenus et disponibles dans les bibliothèques des établissements supérieurs de l'Afrique de l'Ouest;

• Le catalogue collectif des périodiques disponibles dans les bibliothèques universitaires de l'Afrique de l'Ouest;

• L'organisation d'un séminaire sur l'automatisation des bibliothèques universitaires;

• La réalisation partielle d'une liste d'autorité des noms d'auteurs et d'écrivains de la sous-région;

• La tenue d'un séminaire sur la circulation de l'information dans un réseau coo-

pératif à l'issue duquel il a été publié un «code du prêt interbibliothèques pour le Réseau des bibliothèques universitaires de pays d'Afrique de l'Ouest d'expression française».

L'ensemble de ces séminaires, de ces publications ainsi que les rencontres des responsables des bibliothèques et des membres du personnel technique, ont permis aux bibliothèques universitaires de la sous-région, de mettre progressivement en place les éléments constitutifs d'un réseau destiné à améliorer et à dynamiser leurs échanges et leur coopération.

Avec la création de l'ABCDEF en 1989, un nouveau cadre institutionnel de coopération s'offrait aux bibliothèques universitaires africaines. C'est ainsi que lors de la réunion des Directeurs des bibliothèques universitaires qui s'est tenue à Bamako en décembre 1991, ces derniers avaient décidé de dissoudre l'Association des bibliothèques de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest et d'adhérer à l'ABCDEF en tant que section Afrique. Cette section étant élargie à l'ensemble des bibliothèques universitaires d'Afrique noire au Sud du Sahara.

La décision d'évoluer dans ce nouveau cadre et d'agir en tant que section de l'ABCDEF avait pour objectifs :

1. De poursuivre et de développer le travail de coopération et d'échanges déjà commencé depuis 1981 dans la région;
2. De faire prendre en charge, les programmes et les projets de développement de l'IST dans les universités africaines, par des responsables et des professionnels africains;
3. De renforcer et de développer la coopération régionale Sud-Sud, et la coopération Nord-Sud, en matière d'information et de documentation en relation avec l'AUPELF-UREF et dans le cadre de l'ABCDEF;
4. De développer localement une expertise et des centres d'excellence dans le domaine de l'IST universitaire, en s'appuyant sur les ressources humaines locales et les institutions nationales;
5. De participer dans le cadre des programmes de l'AUPELF-UREF et de l'ABCDEF à la modernisation et au développement des bibliothèques universitaires des pays africains;
6. De constituer dans les universités du Sud de la francophonie des systèmes et des réseaux d'information et de documentation modernes, dynamiques et productifs qui seraient des maillons du vaste réseau documentaire universitaire francophone;
7. De mettre en place et d'exploiter au plan local les outils et les équipements nécessaires à un bon fonctionnement des institutions documentaires des universités africaines;
8. De participer à la valorisation et à la diffusion des résultats de la recherche universitaire africaine, comme composante à part entière de la production scientifique de langue française;

9. D'assurer régulièrement, en relation avec les autres partenaires de la francophonie, la formation des ressources humaines chargées de la gestion et la promotion de l'IST dans les universités africaines;

10. D'agir localement comme experts et conseillers pour l'AUPELF-UREF, et d'autres partenaires au développement, dans le secteur de la documentation universitaire;

11. De donner une meilleure visibilité de la bibliothéconomie universitaire africaine au sein de la francophonie.

Les responsables des bibliothèques universitaires des pays d'Afrique noire membres de l' AUPELF-UREF, ont depuis longtemps, pris conscience du rôle capital que leurs institutions doivent jouer, dans le développement et les progrès de l'enseignement et de la recherche universitaires en Afrique et dans le reste de la francophonie. Ils ont toujours oeuvré, dans un premier temps dans le cadre d'un regroupement régional, puis au sein de l'ABCDEF, à la réalisation de ces objectifs.

Ce faisant, ils se sont toujours inscrits dans les orientations définies par les Sommets francophones en matière d'information scientifique et technique et dont la réalisation a été confiée à l'AUPELF-UREF.

Le document de synthèse publié lors de la préparation du sommet de Dakar et intitulé «Le projet francophone : enjeux et défis» avait été très précis à ce sujet. Dans le chapitre consacré à l'IST dans l'espace scientifique francophone, il est écrit :

• «Le Sud ne participera à la construction de l'espace scientifique francophone que si l'information scientifique et technique, la recherche et la formation supérieure s'y développent. L'AUPELF, par l'UREF, ambitionne de réaliser ces objectifs».

• «Qui tient l'information tient le pouvoir et l'IST est le levain du développement. La prise en charge par les pays du Sud de leur information scientifique et technique leur permettra de se la réapproprier en la produisant sur place, développant ainsi leur autonomie documentaire».

• «La mise en réseau des institutions documentaires, des agents du développement, des professionnels et assimilés, des chercheurs, des universitaires conditionne une circulation efficace de l'IST dans les pays du Sud, entre les pays du Sud et ceux du Nord».

• «L'espace documentaire francophone ne prendra corps que si les informations du Sud sont exploitées, traitées et diffusées et que si elles circulent. Pour y parvenir, une véritable politique de l'IST au Sud devra être définie et appliquée. Elle exigera de la part des Etats une prise de conscience effective de l'importance de l'IST comme facteur de développement, une attitude commune et une concertation permanente».

En raison de l'expérience qu'elles ont développée depuis treize ans en matière de coopération et d'échanges, les bibliothèques universitaires africaines, souhaitent être pleinement associées à toutes les activités destinées à promouvoir le développement de l'information scientifique et technique dans l'espace scientifique et universitaire francophone.